

## 14ème législature

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>Question N° :</b><br><b>101843</b>  | De <b>M. Christian Hutin</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Nord ) | <b>Question écrite</b>                                   |
| <b>Ministère interrogé</b> > Transports, mer et pêche  |   | <b>Ministère attributaire</b> > Transports               |
| <b>Rubrique</b> > voirie   | <b>Tête d'analyse</b> > A 16  | <b>Analyse</b> > nuisances sonores. lutte et prévention. |
| Question publiée au JO le : <b>03/01/2017</b><br>Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b><br>Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat) |   |  |

### Texte de la question

M. Christian Hutin rappelle à M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche la situation que vivent depuis une vingtaine d'années les riverains de l'autoroute A16, notamment à Coudekerque-Branche. Celle-ci traverse l'agglomération dunkerquoise et de ce fait entraîne des nuisances sonores importantes au vue de la densité du trafic sur ce secteur. La commune de Coudekerque-Branche est la plus impactée par ce problème. Voilà plus de vingt ans que la construction d'un mur anti-bruit est annoncée. Après la construction d'un mur « anti-intrusion » d'un coût de 440 000 euros dans la zone du camp des réfugiés « la linière » à Grande-Synthe, les habitants ne cachent plus leur impatience voire leur colère, bien que comprenant la réelle nécessité d'un tel édifice afin d'éviter des drames humains et les accidents. Ce mur anti-bruit est une nécessité et il souhaite qu'il puisse l'informer des mesures qu'il compte prendre afin de remédier à cette situation.